### **PROPRIETE**

SCI HANGAR 23 18 Rue Charles Spiess 68720 FLAXLANDEN



## CONSTRUCTION

## D'UN HANGAR POUR AVION

N° 23

Мо	DIFICATIONS	échelle	
dates	nature	date	
		) PRO	JET
		201	17



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Participated and the Committee of the Co	adre réservé à l'autorité er	vironnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :
Construction d'un hangar pour stationner	1. Intitulé du pr		
Construction a un nangar pour stationner	des avions à l'Aerodrome de	Mulnouse Habsner	""
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvra	ge ou du (ou des)	pétitlonnaire(s)
2.1 Personne physique			
Nom	Prénom		
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	SCI HANGAR 23		
Nom, prénom et qualité de la personne			
habilitée à représenter la personne morale	Scampini Michel Gérant		
RCS / SIRET 8 2 8 6 4 0 7	4 8 0 0 0 1 2	Forme juridique	Société civile immobilière
Joigne	ez à votre demande l'ani	nexe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablec	au des seuils et critères ann dimensionnement correspo		22-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous catégorie			s seuils et critères de la catégorie utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	Malgré la présence du proje	t sur un superficie c	de plus de 10ha, celui-ci n' occupera
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	qu'une infime espace de l'er	nsemble de la surfa	ce.
-			
	4. Caractéristiques génér	gles du projet	
Doivent être annexées au présent formu			y formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent			
Un hangar parmi un lot de onze bâtiments	s sera construit sur du terrair	en friche le long d	u taxiway Quest de l'aérodrome.
		Ī	KEPU LE
		21	RESIDENCE DE LE PROPERTIE LE PR
			2.5 JUIL. 2017
	59	0	riginal;
		l.c	opie :
		-	

e e e e e e e e e e e e e e e e e e e
4.2 Objectifs du projet
Cette extension de places de stationnements d'aéronefs, est un sous-ensemble d'un projet global de dynamisation de la plateforme, entreprise par le gestionnaire de l'aérodrome (SYMA). Elle désengorgera aussi les emplacements existant.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
Il s'agit d'un chantier classique de construction de hangar à charpente métallique. Les travaux de terrassement, gros-œuvre, de montage de charpente métallique entraînerons la circulation d'un certains nombres d'engins de chantier pendant la durée des travaux, estimée entre 3 et 5 mois.
De part sa situation l'aérodrome est sur son côté Ouest "isolé" des agglomérations par la très fréquentée autoroute A35, ellemême bordée du côté ville par les zones artisanales/industrielles et du côté aérodrome par de larges étendues végétalisées.  Sur les côtés restant le terrain d'aviation est entouré par des terres agricoles et de la forêt.
De ce fait les potentielles nuisances concernent exclusivement les usagers de l'aérodrome.
lls constateront un peu plus de mouvements terrestres que d'habitudes, sans que ceux-ci n'entravent la circulation au sol en quoi que ce soit.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Une légère augmentation de l'activité est attendu.
Pour les mêmes raisons que décrites plus haut, aucune potentielle nuisance générée par cette légère croissance ne devrait être perçue.
En plus, pour une partie des nouveaux emplacements, il s'agit juste du relogement d'aéronefs se trouvant déjà sur la plateforme dans les nouveaux locaux supplémentaires.
Un espace de stationnement plus normalisé sera ainsi retrouvé dans les vieux bâtiments existants.

4.4, A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).							
Le projet est soumis au Permis construire.							
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	rojet et superficie globale de l'opération - préciser l	es unités de mesure utilisées					
Grande La superficie pour un hangar.	eurs caractéristiques	Valeur(s)					
Le cahier des charges du SYMA impose u	une surface de dégagement devant le hangar	120 m2					
Surface global du projet		420 m2					
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)							
d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Long. <u>0</u> <u>7</u> ° <u>2</u>	5'56"E Lat.47°44'17"N					
Aérodrome de Mulhouse Habsheim 68170 Rixheim	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b),						
	22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de						
	l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :						
	Point de départ :	_'"_ Lat°"_					
	Long	Lat ° ' "_					
	Communes traversées :						
	63						
lo lo	ignez à votre demande les annexes n° 2 à						
	ignez a voire demande les annexes il 2 d						
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ? cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalua	Oui X Non					
environnementale?	Il s'agit de l'extension d'emplaceme						
	A une exception près quelques bâti ans, d'autres ~ 100 ans, voir plus.	ments existant date d'il y a environ 30					
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre p	les de la lacination de lacination de la lacination de lacination de lacination de la lacination de lacination de la lacination de la lacination de lacination de la lacination de lacination de la lacination de lacination de lacination de lacina						
indiquez à quelle date il a été auto							
	MANAGE AND STREET						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

#### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html</a>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<a href="http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/">http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/</a>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	×		L'aérodrome de Mulhouse-Habsheim est doté d'un Plan d'Exposition au Bruit approuvé par décision préfectorale du 30 décembre 1982, c'est le plan le plan STBA/ EGU/165/A.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	

Dans une zone humide ayant fait l'objet a'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	×		Etude du déplacement de la limite du périmètre en cours.
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements × d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications × prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire × en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les × ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la × biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il × susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

*	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	0	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?			
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	x'
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi	fiées c	1.6 UE	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quelles	
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	1 6 1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr			

né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les efl Égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de join ne annexe traitant de ces éléments) :	
er L'e pre L'ir	7. Auto-évaluation (facultatif) u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. extension d'emplacements de stationnement d'aéronefs ayant pour plus de la moitié pour objectif d'abriter des aéronefs désent sur la plateforme ne change rien de significatif quant à son fonctionnement.  Impact environnemental des quelques appareils supplémentaires sera très probablement à peine perceptible, et de ce fait antité négligeable par rapport à l'existant.	
	8 Annexes	
8	8. Annexes  1 Annexes obligatoires	
8		
8	.1 Annexes obligatoires	×
8 1 2	.1 Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -	×
1	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises	
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°,	X
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100)	X

#### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

#### Objet

- ImplHangar1-2000-1sur2 et ImplHangar1-2000-2sur2: Implantation du projet: la page 1sur2 représente la partie Nord-Ouest de l'aérodrome, et la page 2sur2 son prolongement vers le Sud-EST.
- PlanSituation-1-8000: Plan de situation cadastrale au 1/8000
- MapsPhoto au 1/5000, 1/25000 et 1/50000: Vues satellites de googlemaps, le projet se situe à droite des hangars existants
- PhotosPresLoin: les 2 photos de près et de loin
- SchemaPrincipelmplatationProjet: Schéma de principe détaillé d'implantation du projet

	9. Engagement et sig	nature
Je certifie su	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
Fait à	Rixheim	le, 22 mai 2017
Signature		
	cadre ci-dessus	



de l'environnement

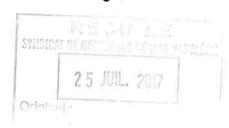
#### Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

#### Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne phy	ysique
Adresse	
Numéro	Extension Nom de la voie
Code Postal	Localité
Tél	Fax
Courriel	@
Personne mo	orale
Adresse du si	PENELS CONTRACTOR DE LA
Numéro	18 Extensio Nom de la voie rue Charles Spiess
Code postal	6 8 7 2 0 Localité FLAXLANDEN Pays France
Tél	607143266 Fax
Courriel	michel@scampini.fr
Personne hat	bilitée à fournir des renseianements sur la présente demande
Nom	SCAMPINI Prénom MICHEL
Qualité	Gérant
Tél	607143266 Fax
Courriel	michel@scampini.fr

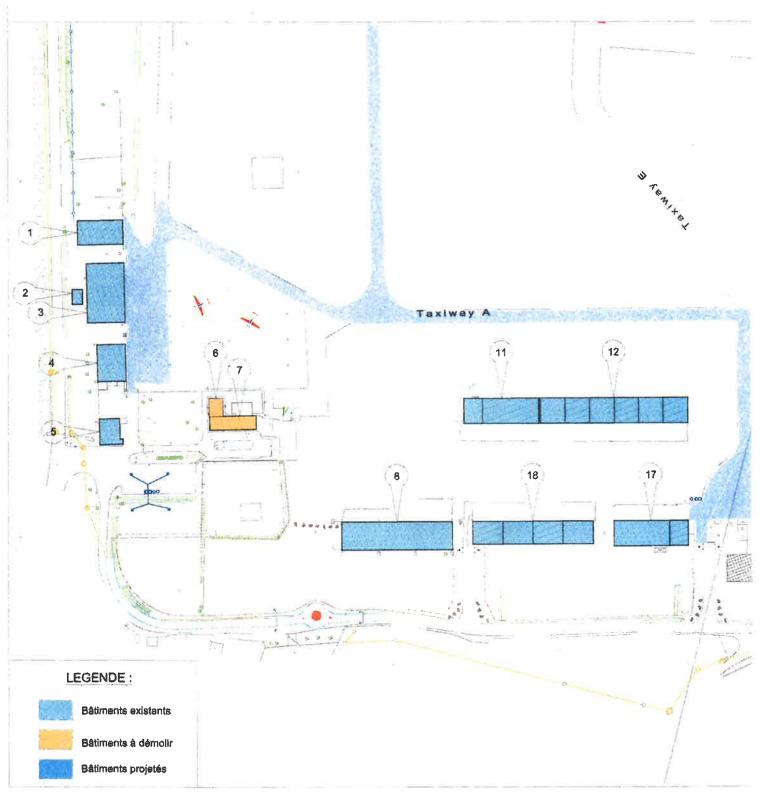
En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.





# Aérodrome

## Implantation des ha

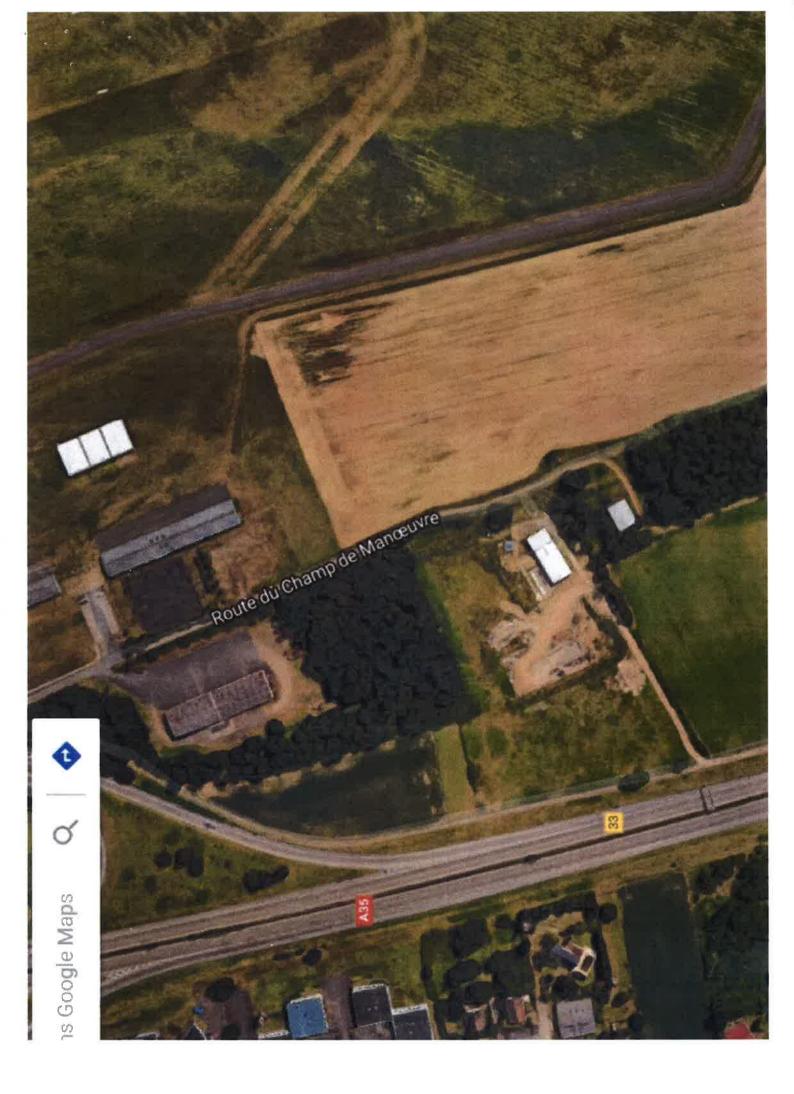


# de Mulhouse Habsheim

# ngars - Schéma de principe (Ech: 1/2000 eme)













VUE N°1 (vue de près)



VUE N°2 (vue de loin)

